

Urbanisme

De: Aileen GABERT <agabert@alpes-maritimes.chambagri.fr>
Envoyé: mardi 22 février 2022 12:09
À: Urbanisme
Cc: Laura RUIZ; Michele PONS
Objet: Examen conjoint DP n°1 - Villeneuve-Loubet

Bonjour,

Vous avez sollicité la participation de la **Chambre d'Agriculture** à l'examen conjoint des personnes publiques associées sur la déclaration de projet n°1 de la commune de Villeneuve-Loubet le 10 mars 2022 à 10h00.

Le projet à l'examen n'ayant pas d'impacts sur les espaces et les activités agricoles, la Chambre d'Agriculture s'excuse et ne sera pas représentée lors de cette réunion.

Bien cordialement,

Aileen GABERT
Conseillère en urbanisme et territoire
Pôle Economie et Territoires
AGRICULTURES & TERRITOIRES
Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes
MIN Fleurs 17 - box 85
06296 Nice Cedex 3
Tel : 04 93 18 45 00
Ligne Directe : 04 93 18 45 13
Port : 06 22 50 91 50
Fax : 04 93 17 64 04
www.chambre-agriculture06.fr